



SYNTHESE DU RAPPORT FINAL

Programme soutenu par France Bois Forêt

« **Prise en compte des dégâts de gibier : état des lieux en 2019** » ; Réf. 19/RD/1106

Bénéficiaire(s) du projet : Forestiers Privés de France (Fransylva)

Prestataire(s) : néant

Thématiques : dégâts de gibier en forêt

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 21 000 €

Autres financements : néant

Objectifs et contexte :

Contexte :

Il existe un nombre relativement important de méthodes d'estimation et de signalement de la pression du gibier sur les peuplements forestiers. Cependant, que ce soit au niveau départemental où se négocient les plans de chasse tant qu'au niveau national où se discutent les textes juridiques, les forestiers disposent de retours insuffisants sur les dégâts causés par le grand gibier.

Des initiatives ou des intentions émergent parfois en régions sans qu'il y ait de vision nationale de la forêt à la fois publique et privée. Or, il est important pour ce sujet de proposer un outil qui convienne à tous les types de forêts et qui puisse produire des données pour l'ensemble du territoire.

Objectifs :

Adopter un positionnement national vis-à-vis des procédures développées ou à développer pour signaler la pression du gibier et les dégâts.

Améliorer ou faire émerger un outil pour disposer de données fiables.

Présenter ces données à l'ensemble des parties prenantes pour faciliter la prise en compte des dégâts de gibier.

Principaux résultats obtenus :

Etat des lieux des différents moyens d'évaluer ou de signaler des dégâts de gibier en forêt française métropolitaine :

1-Les différents moyens de signalement des dégâts de gibier aux peuplements forestier se distinguent selon un certain nombre de critères :

- La technologie (papier, application smartphone),
- Le porter à connaissance (échange forestier-chasseur sur une propriété donnée, envoyé au syndicat et à l'administration en charge de la chasse, rendu public via une cartographie accessible sur Internet),
- La méthode d'estimation (sans indication, au libre choix d'un professionnel, avec des protocoles précis),
- Les critères et les seuils associés pour définir la gravité des dégâts (multicritère à l'appréciation d'un professionnel ou critère unique, définis en concertation avec le monde la chasse ou pas, testés sur divers types de peuplements ou pas, calibrés par niveau d'alerte ou mathématiquement).

Certains acteurs déduisent de leur estimation de dégâts (multicritère à dire d'expert ou critère unique), un indicateur sous forme de couleur, qui traduit un niveau d'alerte et peut être cartographié.

Un protocole de diagnostic portant sur l'avenir des peuplements impactés, mis au point par l'IRSTEA en 2009, aboutit aussi à un classement en trois couleurs, mais avec une méthode d'estimation beaucoup plus chronophage.

2-Certains acteurs choisissent de faire état de la pression du gibier qui s'exerce au niveau de la propriété forestière. Il s'agit d'une information synthétique issue de plusieurs évaluations de différents niveaux de précision :

- Parcours et observation de la végétation et de la régénération dans l'ensemble de la propriété,
- Notation systématique de l'impact aux parcelles en régénération soit par l'observation lors de leur parcours, soit par des mesures d'enclos-exclos,
- Mesure de placettes d'inventaire statistique tous peuplements confondus.

3-Enfin, dans certaines situations particulièrement impactées par le gibier, il arrive que les Indices de Changement Ecologique soient mesurés chaque année.

Ces informations concernant les dégâts aux peuplements et la pression du gibier sur les propriétés sont présentées et croisées avec les données de plan de chasse de différentes manières :

- Lors de commissions Plans de Chasse préparatoires à la Commission Départementale. Dans ce cas, il arrive que les organismes forestiers s'entendent pour produire une carte synthétisant les signalements en forêt publique et privée,
- Dans un observatoire public avec une cartographie mise à jour au fil de l'eau pour les signalements forestiers, une fois par an pour les données de plan de chasse (Nouvelle Aquitaine).

Valorisation envisagée :

Il est envisagé de réaliser une plateforme nationale de recensement de l'impact du gibier en forêt.

Fonctionnalités :

- Saisir des informations (pression, dégâts de gibier),
- Rassembler des données existantes (GIP ATGéri, ONF),
- Faciliter la visibilité et l'interprétation de ces données pour adapter les prélèvements de gibier.

Objectifs :

- Connaître les dégâts aux peuplements forestiers, et la pression qui s'exerce sur les forêts,
- Sensibiliser les parties prenantes à tous les niveaux géographiques (du local au national),
- Initier des concertations forestiers-chasseurs pour résoudre les problèmes.

La pression sur les propriétés forestières serait présentée au niveau communal, d'après les estimations effectuées dans les forêts dotées de documents de gestion durable. Y serait associée la catégorie d'espèce la plus impactante.

L'évaluation des dégâts de gibier sur les parcelles sensibles se ferait sur initiative des propriétaires forestiers. Le propriétaire forestier signalerait via la plateforme les dégâts à son gestionnaire (ou autre expert de terrain) et préciserait des données sylvicoles et d'organisation de la chasse sur ses parcelles. Le professionnel ferait son expertise basée sur le niveau d'impact des dégâts sur la réussite du peuplement. Les propriétaires forestiers formés auraient la possibilité de saisir dans la plateforme une estimation concertée avec un représentant des chasseurs, afin de rechercher en outre des solutions de proximité.

Proposition de deux indicateurs pour évaluation (*maximum 1/2 page*) et analyse :

Indicateur 1 : taux de participation des partenaires aux travaux de groupes

Les partenaires directement concernés (FRANSYLVA, UCFF, EFF, ONF, FNCOFOR) ont participé aux travaux de groupe avec un taux de 95%.

Sur les sept mois qu'a duré le projet, cinq réunions ont été organisées :

- trois réunions de suivi,
- une réunion de travail avec les gestionnaires forestiers (privés et public),
- une réunion de présentation du GIP ATGéri (faite à distance et non comptée dans le taux de présence).

Comme un outil national est envisagé, tous les acteurs se sont impliqués même si certains disposent déjà de moyens dont ils sont satisfaits.

Indicateur 2 : taux de satisfaction des partenaires vis-à-vis de la collaboration (sondage)

Les principaux participants ont été enquêtés anonymement sur leur appréciation vis-à-vis de la collaboration au sein de ce projet.

La note de 3,34 / 4 a été obtenue, ce qui est satisfaisant compte tenu :

- des pratiques diverses entre les organisations, et en leur sein,
- des situations sylvicoles et cynégétiques toutes estimées particulières,
- des outils existants, tous différents.

Année de publication : 2020